

COMPORTEMENTS EMOTIONNELS DES MIGRANTS IVOIRIENS FACE AUX EVENEMENTS TRAUMATIQUES VECUS EN TUNISIE

Affibè Worja AMICHIA

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

amich_worja@live.fr

Résumé

En février 2023, des événements tragiques visant les migrants ressortissants des pays d'Afrique subsahariens, sont survenus en Tunisie. Le gouvernement ivoirien à travers les services de son ambassade et en relation avec les autorités tunisiennes a initié un rapatriement volontaire de ses ressortissants. Ceux-ci ont été accueillis à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, où ils ont bénéficié d'un accompagnement social et psychologique. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette étude qui avait pour objectif d'analyser les comportements émotionnels et les événements vécus par les migrants ivoiriens de retour de la Tunisie. L'enquête qui a duré un mois a porté sur 40 rapatriés sélectionnés à partir de l'échantillonnage volontaire. Les données ont été produites à partir des techniques d'entretiens semi-directifs et d'observation directe. Il ressort selon les résultats que les événements traumatisants, ont conduit à des troubles émotionnels qui se traduisaient chez les migrants par des comportements qui étaient entre autres : troubles de sommeil (insomnie, cauchemars), idées de culpabilité, pleurs intenses, irritabilité, peur, réviviscence, honte, etc. En perspective, cette recherche exploratoire pourrait nécessiter d'autres investigations sur les comportements d'adaptation et de résilience de ses migrants depuis leur retour en Côte d'Ivoire.

Mots-clés : *Migrants ivoiriens, troubles émotionnels, événements traumatiques.*

Abstract

In February 2023, tragic events targeting migrants from sub-Saharan African countries occurred in Tunisia. The Ivorian government, through the services of its embassy and in conjunction with the Tunisian authorities, has initiated a voluntary repatriation of its nationals. They were welcomed at the National Institute of Youth and Sports, where they benefited from social and psychological support. It is in this context that this study aims to analyze the emotional behaviors and events experienced by Ivorian migrants returning from Tunisia. The month-long survey involved 40 returnees selected from voluntary sampling. The data were produced using semi-structured interviewing and direct observation techniques. According to the results, it appears that the traumatic events led to emotional disorders that resulted in behaviors in the migrants that were, among others: sleep disorders (insomnia, nightmares), feelings of guilt, intense crying, irritability, fear, revitalization, shame, etc. In perspective, this exploratory research may require further investigations into the adaptation and resilience behaviours of its migrants since their return to Côte d'Ivoire.

Keywords : *Ivorian migrants, emotional disorders, traumatic events.*

Introduction

Selon l'Organisation Internationale pour les Migrants, la Côte d'Ivoire est l'un des principaux pays d'origine pour les migrants qui empruntent l'itinéraire de la méditerranée centrale avec près de 25000 arrivés en Italie par la mer depuis 2016 (OIM-CI, 2020, p.7). La sécurité du voyage en avion, l'exemption de visa pour l'entrée sur le territoire ainsi que la perception d'un accès facilité à un emploi bien rémunéré sont des facteurs qui influenceraient les ivoiriens dans le choix de la Tunisie comme destination (*ibidem*). Malheureusement, en février 2023, des événements tragiques visant les migrants ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne, sont survenus en Tunisie. Qualifiés de « chasse à l'homme » par Geisser, ces événements ont été accompagnés de lynchages non seulement par les professionnels de la répression (policiers de la garde nationale), mais aussi par des citoyens lambda qui se sont ainsi transformés en auxiliaires de l'appareil sécuritaire (Geisser, 2023, p.8). Ce même auteur signifie que cette violence sociale dirigée contre les migrants subsahariens n'est pas nouvelle. D'ailleurs de nombreux travaux universitaires et des expertises réalisées pour le compte d'associations locales et d'ONG internationales attestent de sa permanence (Boubakri et Mazzella, 2005 ; Cassarini, 2020 ; Nasraoui, 2017 ; Romdhani, 2020, OIM-CI, 2020 ; Mimouna, 2022). La précarité de leur situation, leur séjour émaillé d'irrégularité, les rend extrêmement vulnérables, constituant un terreau favorable à toutes sortes d'exploitation. Plusieurs d'entre eux sont obligés de travailler pour subvenir à leurs besoins. L'impossibilité pour ces migrants de concrétiser leur projet prévu avant leur départ sur la Tunisie fait que le séjour devient plus long. En basculant dans l'irrégularité, ils cumulent de lourdes pénalités qu'ils sont dans l'incapacité de payer, mais également de retourner dans leur pays ; (TUNISIA HIMS, 2020, 2021)

En réponse aux événements malheureux décrits ci-dessus, les pays de l'Afrique subsaharienne, ont organisé le retour volontaire de leurs ressortissants. Ainsi, des migrants ivoiriens parmi les 500 présélectionnés, ont bénéficié d'un rapatriement volontaire initié par le gouvernement ivoirien à travers les services de son ambassade et en relation avec les autorités tunisiennes. Ils ont été accueillis par vagues,

puis regroupés sur un site, là où, ils ont dans l'ensemble reçu un accompagnement médical et psychologique et un appui financier leur permettant de rejoindre leur famille (Portail officiel du gouvernement de CI, mars 2023). Cependant, au cours de leur aventure migratoire, les rapatriés ont vécu une expérience jalonnée d'événements marquants. L'événement de vie est un terme cher aux sciences humaines et sociales, car il permet de situer l'individu dans son contexte, son histoire. (Lutsman et *al*, 2007). Un événement, c'est en quelque sorte toute expérience de vie qui exige une adaptation ou entraîne un changement important ; c'est en d'autres mots, une discontinuité, une rupture un peu brutale dans le fil de la vie quotidienne. Un événement a donc un caractère d'extériorité par rapport à la personne qui en fait l'expérience mais, il doit en même temps prendre un sens dans l'histoire individuelle pour acquérir son caractère d'événement. Car pour comprendre l'événement, il convient de faire plus que de dérouler le film des péripéties ; il faut interroger un sujet et pouvoir décrire les innombrables dimensions subjectives et objectives qui le structurent (Tousignant, 1992). En bref, les événements de vie sont des faits biographiques marquants dans la vie de l'individu. Ils peuvent être négatifs (par exemple : l'annonce d'une maladie grave) ou positifs (l'arrivée d'un enfant) et peuvent avoir des conséquences inattendues sur l'état psychique. L'aspect délicat de « cette notion est qu'elle met en relief l'irruption de l'imprévu, de l'inattendu dans le tissu social et son retentissement dans la mémoire sociale » (Lévy, 2003 :47)

Selon une étude réalisée par Marmol et *al*, (2023) à partir d'une revue littéraire, ont été identifiées huit catégories d'événements (socio-familial, deuil, économie, judiciaire, santé, violence, formation ou travail, catastrophe). Dans le cadre de cette investigation, les événements traversés par les migrants s'orientaient pour la plupart en termes de violence. Dans ce contexte difficile, ces derniers peuvent manifester des troubles émotionnels s'exprimant par certains comportements. Alors que pour conduire une prise en charge psychosociale, comme celle dont ont bénéficié les rapatriés, il est impératif, de s'intéresser aux changements comportementaux. C'est ce qui à conduire à cette réflexion scientifique dont l'objectif était de connaître, mais aussi de comprendre les réactions émotionnelles développées par ces migrants à partir d'une analyse

bioanthropologique. C'est tout l'intérêt de ce travail qui pourrait contribuer à offrir une politique d'accompagnement psychosocial adapté aux éventuels rapatriés, dans un contexte où le nombre des migrants ivoiriens en situation d'illégalité ne fait que grandir.

1. Méthodologie

Cette étude descriptive mixte à visée analytique a eu pour cadre l'Institut Nationale de la Jeunesse et des Sports (INJS) à Abidjan, où séjournaient les participants. Elle a été réalisée dans le cadre de la prise en charge psychosociale des rapatriés ivoiriens de la Tunisie vers la Côte d'Ivoire ; organisée pour le Programme National de Santé Mentale. L'enquête qui a duré un mois (Mars, 2023) a porté sur 40 rapatriés sélectionnés à partir de l'échantillonnage volontaire. L'échantillon de l'étude était donc composé de participants qui se sont eux-mêmes proposés pour l'enquête. Ceux qui ont refusé de prendre part ont évoqués des raisons éthiques, bien que nous leur ayons garanti la confidentialité de leur identité et de toutes leurs données personnelles par écrit. Dans le déroulé de l'enquête, il s'est agi d'entretiens semi-directifs et d'observation directe. La production des données s'est faite à partir du guide d'entretien et de grille d'observation. Le premier outil, se présentait en trois parties (données bio-sociodémographiques, données relatives aux conditions de l'immigration, comportements liés aux événements vécus). Les entretiens qui ont duré en moyenne vingt à quarante minutes selon le vécu de chaque enquêtés étaient enregistrés à partie d'un magnétophone. Quant 'au second outil, la grille d'observation, il se présentait sous forme d'un répertoire de comportements et d'émotions. Aussi, précisons que l'observation se faisait en même temps que les entretiens étaient en cours. Cette technique a permis non seulement d'observer des comportements sensibles, mais aussi d'accorder plus de temps à d'autres enquêtés. Les données obtenues ont été analysées selon la méthode de contenu thématique, vue l'approche quantitative de l'étude.

2. Résultats

2.1. Caractéristiques bio-sociodémographiques

Tableau I: Répartition des enquêtés selon les données Bio-sociodémographiques

	Enquêtés	
	N :40	%
<u>Sexe</u>		
M	14	35
F	26	65
<u>Age</u>		
20-35	24	60
36-59	16	40
<u>Situation matrimoniale</u>		
Célibataire	34	85
Union libre/Concubinage	04	10
Séparé	02	05
<u>Statut socioprofessionnel</u>		
Etudiant/Entrepreneur	2	05
Vendeur	4	10
Manœuvre (maçon, menuiserie),	10	25
Nounou	2	05
Ménagère	18	45
Esthéticienne	2	05
Pâtissière	2	05

Source : Données tirées de l'enquête

2.2. Conditions liées à l'immigration

Tableau II : Répartition des enquêtés selon les données relatives aux conditions de l'immigration

	Enquêtes	
	N :40	%
<u>Durée du séjour</u>		
0-6 mois	06	15
2-5 ans	24	60
6 ans et plus	10	25
<u>Motif</u>		
Etude/entrepreneuriat	2	5
Aller en Europe en traversant la méditerranée	16	40
Trouver un travail mieux payé	22	55
<u>Tentative de traversée</u>		
Oui	03	
Non	37	
<u>En transit en Tunisie</u>		
Oui	16	40
Non	24	60
<u>Lieu de résidence en CI après l'immigration</u>		
Propre compte	4	10
Camp de prière	1	2,5
Ami	4	10
Famille (oncle, parents, tante, nièce, cour familial...)	31	77,5

Source : Données tirées de l'enquête

Durant leur séjour en tant que migrants, les enquêtés ont vécu différentes réalités. Dans cette partie, nous nous sommes intéressés à la durée du séjour, les motifs de l'immigration, la tentative de traversée, la Tunisie comme transit. En termes de durée de séjour en Tunisie, une majorité de 60% parmi les migrants avaient fait entre 2 et 5 ans et une proportion de 25% avait fait plus de 6 ans. Parmi les motifs ayant conduit les participants à l'immigration, ressort le besoin de se réaliser et d'aider la famille avec un taux de 67,5% correspondant à plus que la moitié. Les femmes qui étaient les plus nombreuses (65%) exerçaient pour la plupart comme ménagères et les hommes comme manœuvres. L'on notait également, comme principales motivations ayant conduit la presque totalité des migrants vers la Tunisie ; le fait de trouver un travail mieux payé (55%) et d'aller en Europe par la traversée de la méditerranée (40%). D'ailleurs, ils avaient déjà tenté la traversée plus d'une fois sans succès pour certains, tandis que d'autres patientaient le temps de réunir les conditions et avoir une bonne occasion pour s'y lancer.

3. Comportements émotionnels et événements vécus par les migrants en Tunisie

Les comportements ou réactions émotionnelles relevées lors de l'enquête sont fonction de l'ampleur des événements vécus par les migrants. Ils ont été non seulement victimes, mais aussi témoins de violences, de stigmatisation et de rejet. Ils ont perdu leur activité professionnelle, toutes leurs économies de plusieurs années de travail, pour certains. D'autres ont été chassés et virés de leur maison par leur bailleur après avoir été pillé de tous leurs biens.

3.1. Comportements émotionnels exprimés par les migrants

Plusieurs comportements ont été évoqués, mais aussi observés chez les migrants. Ces comportements s'exprimaient en termes de réactions physiologiques, psychologiques et sensationnelles. Les plus fréquents étaient : troubles de sommeil (insomnie, cauchemars), idées de culpabilité, manque d'appétit, pleurs intenses, irritabilité, peur, sensation de revivre les événements, nervosité, honte.

3.2. Événements vécus par les migrants en Tunisie

Selon les résultats, les événements subis sont les faits qui ont émaillé le vécu des migrants. Ils ont pour la plupart été victimes de violences physiques et verbales. C'est le cas de l'enquêté qui disait : *« Avec tout ce qui se passait, même sortir dans mon quartier était dangereux. En pleine journée, j'ai été agressé par des jeunes gens inconnus avec un couteux et m'ont blessé. Ils se sont roués sur moi, me portant des coups partout sur le corps, en même temps, ils me disaient « on va vous tuer, on va vous brûler, rentrez chez vous, on ne veut plus vous voir ». Je vous dis que, tout ceci se passait devant les corps habillés, alors que, on n'avait pas le droit de se défendre, ni de répliquer. Jusqu'à présent, j'ai mal partout, j'aurai pu mourir ».*

Une autre parmi les migrants, nous a relaté qu'elle avait subi des harcèlements et des violences sexuelles : *« J'ai été violée par mon patron, un tunisien, chez lui-même ou je travaillais, parce ce que je fais le ménage. Il m'a ensuite chassé de sa maison, sans me payer mon salaire [...] pleurs. Il dit que personne ne va m'écouter, ni me croire. C'est une association qui s'est occupée de moi et m'a accompagné à l'Ambassade de la Côte d'Ivoire. »*

Abordant toujours les événements vécus, des migrants ont raconté avoir perdu leurs biens, soit par vol ou par destruction. En témoignent ces dits : *« Madame, vous ne pouvez pas savoir ce que je ressens, même actuellement où, je vous parle, c'est comme-ci, je vivais toujours la chose. Tu sais là-bas, on n'a pas droit à un compte bancaire, on a aucun droit, donc c'est dans ma chambre que je garde tous mon argent, mes économies. Ils ont tout volé, tout voler, tout.... Je suis revenue du travail pour trouver que ma chambre était en désordre. L'argent étant caché sous mon lit, ils ont tout mélangé. Je ne reconnaissais même pas ma chambre. C'est comme-ci, j'allais devenir folle. Ce que j'ai souffert pour avoir pendant des années, des gens sont rentrés chez moi pour tout volé. Ce qui m'a fait encore plus mal, quand j'ai demandé à mes voisins, ils disent qu'ils ne savent pas, qu'ils n'ont rien vu... parce que, on a des amis noirs aussi, qui savent que on a de l'argent dans la chambre, c'est à cause de ça que moi, je vis seule. Devant Dieu, je ne peux pas dire que, c'est vraiment les jeunes tunisiens qui ont fait ça. C'est dans ça aussi, le propriétaire est venu me dire qu'il ne peut plus garder les noirs chez lui, et m'a chassé de sa maison. »* Le récit de cet enquêté nous laisse croire, que ce ne sont pas forcément les jeunes tunisiens poussés par l'effet de groupe et le banditisme qui étaient à la base du cambriolage chez elle. Certains jeunes migrants subsahariens, sans activité et domicile seraient capables de profiter de cette situation

incontrôlée, pour commettre ces actes méchants, afin que la responsabilité soit attribuée aux jeunes tunisiens.

De plus, nous avons recueilli les propos d'une migrante entreprenante dont la boutique a été totalement vidée : « *Vous savez, cela fait plus de 6 ans que je suis en Tunisie, c'est vrai que je ne suis pas chez moi, mais mes papiers sont à jour. Si je suis allée là-bas, c'est pour entreprendre et mon affaire marchait très bien. J'ai travaillé dur et dignement pour avoir mon argent. J'avais un grand magasin de vente de mèches et d'accessoires féminins. J'ai beaucoup d'amis tunisiens hommes comme femmes, quand ça ne va pas financièrement, c'est moi qu'ils viennent voir. J'ai cru que c'était des amis, alors que... Lorsque les événements ont commencé, j'ai essayé de les appeler pour obtenir de l'aide, mais personne, personne... ils ne répondaient pas et d'autres ont bloqué mon numéro. La police est venue tout saccager dans mon magasin, je n'ai rien pu sauver, rien du tout. Une marchandise de combien de millions... ils ont été méchants.* »

En outre, des migrants affirmaient développer une grande inquiétude pour la sécurité et l'intégrité physique de leur amis et/ou parents qui auraient été maltraités, arrêtés et maintenus en prison pendant le cours des événements en Tunisie : « *Plusieurs jeunes parmi nous ont été injustement mis en prison. C'est vrai que nous, nous avons eu la chance de rentrer au pays, mais eux, que deviendront-ils ? Qui va les aider ? comment être en paix alors que des proches sont en souffrance sur une terre étrangère, ou il n'y a personne pour les défendre.* »

Par ailleurs, le fait de retourner en Côte d'Ivoire dans ces conditions, a été une situation imprévue très bouleversante, c'est ce que ce migrant nous expliquait : « *Moi je suis venu ici pour me chercher, passer par un bon réseau pour traverser la mer et aller en Italie. Sinon, j'avais une cave qui ne marchait pas trop bien et j'ai tout vendu pour me rendre ici avec les conseils d'un ami, qui est en Italie. J'ai déjà tenté deux fois la traversée, ça n'a pas marché, mais je comptais toujours essayer. Avec ces derniers événements, toute ma vie a été chamboulée. J'ai l'impression que je suis voué à l'échec. Tout ce que je fais ne marche pas. Je suis toujours en train de recommencer [...] En tout cas, c'est dur, j'avais tout prévu sauf retourner à Abidjan dans ces conditions, sans rien. Revenir pour tout reprendre à zéro. Actuellement, où je vous parle, je ne sais même pas où j'irai, ni quoi faire ? [...]* »

Ils sont nombreux à avoir abandonné leur activité pour tenter l'aventure de l'immigration, et pour la plupart, les choses ne se sont pas déroulées comme prévu. En s'appuyant, sur son propos, dans le récit précédent, il

ressort que cette expérience douloureuse s'est transformée en souffrance pour cet enquêté. Ce qui se manifeste chez lui par des idées de culpabilité et de regret. Pour lui sa vie se résume par un perpétuel recommencement !

4. Discussion

Nous rappelons que cette étude avait pour objectif d'analyser les comportements émotionnels et des événements vécus par les migrants de retour de la Tunisie. Cependant, l'étude c'est d'abord intéressé à certains indicateurs se rapportant aux caractéristiques bio-sociodémographiques et aux conditions de vie des migrants. Les observations empiriques ont montré que 65% des migrants étaient des femmes, contre 35% d'hommes. Ces données sont proches de celles réalisées dans une étude par l'OIM-CI (2020) sur des migrants ivoiriens en Tunisie, au Maroc et en Algérie. Parmi les 885 participants, 57% sont des femmes et 43% des hommes, donnant à la Tunisie un statut particulier puisqu'il s'agit du seul pays où la part de femmes de retour est plus importante que la part d'hommes (*ibidem*). La moyenne d'âge des migrants à leur arrivée est de 35 ans ; un âge auquel l'individu est confronté de manière constante à des questions en rapport avec le travail, la vie affective, les difficultés financières, familiales ou réactionnelles avec l'environnement. L'aventure migratoire serait dans ce contexte une réponse à ces différentes réalités. La plupart des migrants exercent dans des activités occasionnelles et informelles, c'est ce qui est démontré dans l'étude de Nasraoui (2017) qui explique ce fait par leur situation d'illégalité.

Abordant les conditions de vie des migrants, il ressort qu'une majorité soit 60% des migrants avait fait un séjour de 2 à 5 ans et 25% un séjour de 6 ans et plus. Cette durée s'explique par les motifs de la migration ; travailler pour gagner mieux, selon 55% des migrants, Aller en Europe en traversant la méditerranée pour 40%. D'ailleurs, ils avaient déjà tenté la traversée plus d'une fois sans succès pour certains, tandis que d'autres patientaient le temps de réunir les conditions et avoir une bonne occasion pour s'y lancer. De retour en Côte d'Ivoire, 77,5% des migrants envisageaient le retour en famille ; n'ayant plus de logement, ni de

moyens de subsistance leur permettant de se réinstaller à leur propre compte. C'est d'ailleurs ce qui s'exprime par la honte chez certains migrants ; car, faire un séjour dans un pays comme la Tunisie ou, l'Europe est encore dans l'imaginaire de plusieurs africains de la zone subsaharienne comme un gage de réussite et d'amélioration du statut socioéconomique.

Selon les résultats, les comportements émotionnels les plus fréquents étaient : troubles de sommeil (insomnie, cauchemars), idées de culpabilité, manque d'appétit, pleurs intenses, stress, irritabilité, peur, pensées relatives aux événements, sensation de revivre les événements, nervosité, honte. Ces réactions émotionnelles traduisent la détresse psychologique et la souffrance endurée par les migrants. Ces comportements étaient liés à l'ampleur et l'intensité de l'événement vécu, mais aussi aux expériences antérieures. Ils ont pour la plupart étaient victimes ou témoins de violences physique et verbale, de perte de biens, soit par vol ou par destruction, d'insécurité, bouleversés par un départ non voulu etc. Ces événements ont été une expérience traumatisante pour les migrants. Comme mentionnée dans le DSM-IV, cité par Siles et *al*, l'état de stress post-traumatique ramène au fait que : « Le sujet a vécu, a été témoin ou a été confronté à un événement ou à des événements durant lesquels des individus ont pu mourir ou être très gravement blessés ou bien ont été menacés de mort ou de grave blessure ou bien durant lesquels son intégrité physique ou celle d'autrui a pu être menacée. » (Siles et *al*, 2011 :170). En plus, les scènes de violences se passeraient paradoxalement devant la police tunisienne, qui observaient sans intervenir. C'est ce qui expliquait la grande colère exprimée par certains migrants. Dans cette même veine, Nasraoui (2017 :72) expliquait que « les travailleurs subsahariens en situation irrégulière n'ont aucun autre moyen de s'exprimer pour défendre leurs intérêts que la supplication envers leurs employeurs ». Des migrants ont témoigné avoir été menacés et renvoyé pendant les événements sans recevoir leur salaire. Une situation humiliante qui a accentué chez eux l'irritabilité, la nervosité et la honte de retourner au Côte d'Ivoire sans économie. Des migrants ont aussi souffert de devoir reprendre tout à zéro, après avoir fait un séjour de plus de 5 à 6 ans en Tunisie ; alors qu'ils étaient près de leur but ; rejoindre l'Europe par la traversée de la méditerranée. De plus, d'autres

étaient bien installés et avaient réussi à construire une relation conjugale stable et à réaliser des affaires leur permettant de vivre plus agréablement que dans leur pays d'origine.

D'autre part, le fait que plusieurs événements se produisent dans le même temps chez un seul individu (perte de bien matériels, victime de violence, rapatriement imprévu) constitue un facteur d'accentuation du stress psychologique. A cet effet, les spécialistes des sciences du cerveau et du comportement s'accordent sur le fait que ces souffrances sont essentiellement causées par le caractère stressant qui se rattache à l'évènement. Le stress représente en effet, l'ensemble des conséquences psychologiques et physiologiques négatives, consécutives à la perception par l'individu d'une situation mettant en danger son bien-être (Gamassou, 2001).

Nous disons au regard de toutes ces analyses, que les comportements émotionnels sont le résultat d'un retentissement affectif et somatique. Ils sont déclenchés par une situation ou un événement, et peuvent s'accentuer selon la nature et le déroulement de l'évènement. La prise en charge psychosociale devrait donc tenir compte du vécu de chaque victime afin de conduire à un mécanisme de contrôle adaptatif et individuel.

Conclusion

L'étude que nous avons réalisée avait pour objectif d'analyser les comportements émotionnels des migrants ivoiriens face aux événements vécus en Tunisie. Il s'agit d'une étude bioanthropologique s'inscrivant dans une approche des mécanismes comportementales. De nature qualitative, notre démarche méthodologique a mobilisé l'entretien semi-directif et l'observation directe.

Les enquêtés pendant leur parcours migratoire, ont connu des expériences qui se sont accentués avec les événements malheureux en Tunisie. Cette étude a permis d'explorer les événements traversés par les migrants et de comprendre les réactions émotionnelles en lien avec ces événements. Vu le contexte, il s'agissait d'évènements traumatisants qui ont créé une détresse psychologique chez les migrants. Ils ont souffert des faits de menaces, de violences verbales et physiques, de perte de

biens (par destruction ou vol), de départ brusque sans économie. Ce qui se traduisait dans leur comportement par des réactions psychologiques et physiologiques.

L'intérêt de ce travail vise à contribuer à offrir une politique d'accompagnement psychosocial adapté aux éventuels rapatriés, dans un contexte où le nombre des migrants reste grandissant. En perspective, cette recherche exploratoire pourrait nécessiter d'autres investigations sur les comportements d'adaptation et de résilience des migrants depuis leur retour en Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

Boubakri, Hassen ; Mazzella, Sylvie, (2005), « La Tunisie entre transit et immigration : politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains à Tunis », *Autrepart*, n° 36, pp. 149-165.

Cassarini Camille, (2020), « L'immigration subsaharienne en Tunisie : de la reconnaissance d'un fait social à la création d'un enjeu gestionnaire », *Migrations société*, vol. 32, n° 179, pp. 43-57

Claire Six, (2006), « Traumatisme, rupture de liens et recomposition psychique », *GESTALT*, n°48, pp. 125 à 139.

Del Maarmol et al, (2023), « Proposition d'une liste d'événement de vie utilisable dans le dossier médical en soins primaires », *MEDECINE*, vol.19, n°2, pp. 80-85.

Geisser Vincent, (2023), « Tunisie : la chasse aux migrants subsahariens est ouverte », *Migrations société*, vol.35, n°191, pp.7 à 20.

Lévy Joseph, (2003), « Anthropologie de l'évènement », *Parcours anthropologiques*, n°3, pp.46-47.

Lustman M et al, (2007), « Sociologie et Anthropologie : quels apports pour la médecine générale », *Doc Rech Med*, vol.12, n°3.

Mimouna, Ahlem, (2022), « Tunisie : des associations dénoncent des 'arrestations arbitraires' d'Africains subsahariens », *Middleeast Eye*, En ligne : <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/tunisie-associations-denoncent-arrestations-arbitraires-africains-subsahariens-migrants>, (page consultée le 1^{er} mars 2024.)

Mustapha Nasraoui, (2017), « les travailleurs subsahariens en Tunisie face aux restrictions législatives sur l'emploi des étrangers », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.33, n°4, pp.159-178.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM-CI), (2020), « Migration de retour : Lien entre irrégularité et renforcement de vulnérabilité des migrants ivoiriens en Tunisie, au Maroc et en Algérie », rapport, Côte d'Ivoire, 43p.

Portail Officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire, (2023)

« rapatriement volontaire des ivoiriens vivant en Tunisie »,

<https://cc.bingj.com/cache.aspx?q=Portail+Officiel+du+Gouvernement+de+Côte+d'Ivoire%2c+rapatriement+volontaire+des+ivoiriens+vivant+en+Tunisie> , (page consultée le 1^{er} mars 2024).

Romdhan I, Messaoud, (2020), « La situation des Subsahariens en Tunisie. L'exemple du camp de Choucha et la création d'un hotspot en Libye », *Hommes & migrations*, n° 1328, pp. 53-57.

Siles, Anne-Marie, Nathalie Laforêt, et Charlotte Costantino. « Urgence institutionnelle : l'institution face à l'événement traumatique », *Cliniques*, vol. 2, no. 2, 2011, pp. 164-185.

Tousignant, Michel, (1992). *Les origines sociales et culturelles des troubles psychologiques*, Paris : Presse Universitaire de France, 252 p